

EN BREF : HACCP EN APICULTURE

QU'EST-CE QUE C'EST?

HACCP est l'acronyme de « Hazard Analysis and Critical Control Points » qui est traduit en français par Analyse des Risques et Maîtrise des Points Critiques.

Le système HACCP est en fait une approche de gestion des dangers ou des risques liés à un secteur de production donné.

Des mesures de contrôle sont appliquées tout au long d'un processus de production, à des étapes critiques préalablement identifiées et appelées points critiques à maîtriser. Ce principe s'applique au secteur alimentaire afin d'assurer la salubrité et l'innocuité des aliments destinés à la consommation humaine.

UN PEU D'HISTOIRE

C'est dans les années 60 que ce système a été élaboré et utilisé pour la première fois par la société Pillsbury, l'armée américaine et la NASA. De nos jours, ce système est reconnu dans le monde entier. En 1993, il a été approuvé par l'Organisation mondiale de la santé et la Commission du Codex alimentarius. De plus en plus de pays sont en voie de se doter de politiques basées sur les principes HACCP.

LE HACCP EN AGRICULTURE...

Plusieurs modèles HACCP à la ferme ont vu le jour depuis quelques années. Au Canada, les associations nationales de producteurs conjointement avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) ont élaboré le programme canadien de la salubrité à la ferme (PCSF) ou en anglais le canadian on farm food safety program (COFFS).

...ET EN APICULTURE

En février 2002, lors de l'Assemblée annuelle du Conseil canadien du miel (CCM) les directeurs du CCM se sont penchés sur l'éventuelle élaboration d'une stratégie basée sur le PCSF pour la production de miel. Le CCM a constitué un comité de travail et a soumis pour commentaires à l'Agence canadienne d'inspection des aliments un code de bonnes pratiques manufacturières en apiculture. Cette démarche constitue la première étape dans le développement d'un PCSF pour le secteur apicole canadien.

En fait l'implantation d'un programme canadien de la salubrité à la ferme se fait en 4 étapes. L'industrie apicole canadienne en est à la seconde étape. Le CCM espère pouvoir compléter la 3eme étape en 2004 et par la suite accéder à la dernière étape qui constituera en fait la reconnaissance officielle du secteur apicole à un tel programme basé sur l'analyse des risques et la maîtrise des points critiques ou HACCP.